



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

AVIS DE RECRUTEMENT



1 ADJOINT TECHNIQUE DE LA POLICE NATIONALE — Session 2019 —

**Recrutement par la voie contractuelle pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 modifiée
TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP**

(Recrutement sans concours)

*Date limite de retrait des dossiers de candidature : 12 septembre 2019 à 16h00
Date limite de **transmission** des dossiers de candidature : 13 septembre 2019
Dates prévisionnelles d'admissibilité (sélection des dossiers) : 9 octobre 2019
Dates prévisionnelles d'admission (entretien) : 20 novembre 2019*

I – CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Être de nationalité française,
- Être âgé(e) de 18 ans au moins,
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire, incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Être en règle avec la législation sur le service national,
- Être reconnu travailleur en situation de handicap (être bénéficiaire de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 modifiée),
- Sans condition de diplôme.

II – DESCRIPTIF ET LOCALISATION DES POSTES DE TRAVAIL :

Spécialité « hébergement et restauration » : 1 poste à pourvoir.

1 agent polyvalent de restauration (service à table, aide à la préparation des repas, etc...
déplacements fréquents sur une durée d'un jour à un mois, hors résidence) :

- CRS n° 41 à Saint-Cyr-sur-Loire (37)

La fiche de poste est accessible sur les sites internet
www.lapolice.nationale.recrute.fr et www.devenirpolicier.fr

III – LES MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

- 1^{ère} phase (admissibilité) : examen par une commission des dossiers de candidature présentés par les candidats. Seuls les candidats dont la candidature aura été retenue seront convoqués à la phase d'admission.
- 2^{ème} phase (admission) : une épreuve d'entretien avec la commission (durée 20 minutes).

IV – LA CANDIDATURE :

Le retrait du dossier de candidature s'effectue directement du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 à l'adresse suivante :

SGAMI OUEST
Bureau zonal du recrutement
30, rue du Mûrier – B.P. 10700
37542 – SAINT-CYR-SUR-LOIRE CEDEX

Les candidats peuvent également en faire la demande :

- soit par courrier en joignant une enveloppe de format A4 affranchie au tarif en vigueur pour 100g et libellée à l'adresse du candidat, à cette même adresse,
- soit par messagerie électronique à l'adresse suivante : delreg37-recrutadt@interieur.gouv.fr
- soit en téléchargeant le dossier sur le site www.lapoliceinternationale recrute.fr et www.devenirpolicier.fr

La date limite de retrait des dossiers est fixée au 12 septembre 2019 à 16h00.

V – CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Pièces à fournir :

- Le dossier d'inscription dûment complété, daté et signé
- L'accusé de réception complété lisiblement
- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité
- La notification de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé établie par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) depuis le 1^{er} janvier 2006 ou par la COTOREP antérieurement à cette date, ou tout justificatif de bénéficiaire de l'obligation d'emploi prévue à l'article L5212-13 du Code du Travail
- Une attestation sur l'honneur que le candidat n'appartient pas déjà à un corps de la fonction publique**
- Une copie des diplômes obtenus (facultatif)
- Un document justifiant de la position exacte du candidat à l'égard du service national (*uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans*)
- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae indiquant la nature et la durée des formations suivies et les emplois occupés
- Les justificatifs joints au CV (*certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeurs ou de formation...*)

VI – ACHEMINEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Votre dossier, constitué des pièces demandées, devra être envoyé **au plus tard le 13 septembre 2019**, le cachet de la poste faisant foi, au Bureau zonal du recrutement.

Tout dossier parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au 13 septembre 2019 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste sera refusé.

Dès réception de votre dossier, un accusé de réception vous parviendra de façon dématérialisée sur votre messagerie électronique (bien vérifier le dossier SPAM). En cas de non-réception, contacter le bureau zonal du recrutement.

Rappel : Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.